

Rapport public Parcoursup session 2023

CARREL Centre de formation - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CARREL Centre de formation - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	100	535	7

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au secteur de l'immobilier

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Contenu pédagogique :

- Culture générale
- Anglais appliqué à l'immobilier
- Communication professionnelle en langue étrangère
- L'économie et l'organisation de l'immobilier
- Le droit de l'immobilier et la veille juridique
- L'architecture, l'habitat et l'urbanisme, le développement durable
- La gestion de projet immobilier

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission composée de chargés de recrutement a été constituée pour traiter l'ensemble des candidatures.

Un filtre a été effectué sur les candidatures confirmées en tenant compte :

- du lieu d'habitation
- du baccalauréat obtenu ou en cours de préparation (général, technologique ou professionnel)
- de la filière
- des résultats obtenus par les candidats aux questions : "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir"

Ce filtre nous a permis de refuser les candidatures suivantes :

- lieux d'habitation trop éloignés de notre centre de formation
- résultats "Peu démontrée" aux questions : "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir"

Ensuite, nous avons priorisé les candidatures restantes en commençant par les candidats qui avaient obtenu les résultats "Très satisfaisante" aux questions, puis "Satisfaisante", et enfin "Assez satisfaisante".

Nous avons ensuite étudié chaque dossier en regardant en priorité :

- Les moyennes obtenues en première et terminale
- Les appréciations obtenues avec une vigilance particulière concernant les absences, retards et problèmes de comportement
- Les projets de formation et le CV
- Les activités et centres d'intérêt

Chaque candidat dont la moyenne était suffisante et dont le projet était cohérent avec la formation choisie a été contacté au téléphone pour valider les prérequis (intérêt pour la formation, pour Carrel et pour l'alternance).

Si le profil a été validé suite à l'entretien téléphonique, le candidat a ensuite été convoqué à Carrel pour un entretien de présélection comprenant : un entretien de motivation (30 minutes), ainsi qu'un test pédagogique et un test de recrutement (30 minutes).

Dans les 48h suivant l'entretien, le candidat a reçu la réponse positive ou négative concernant sa candidature au téléphone et par mail.

Si la réponse a été positive, le candidat a ensuite été accompagné par un chargé de relations entreprises pour la recherche de son alternance.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous encourageons les candidats à porter une attention particulière à leur projet de formation.

L'objectif étant pour celui-ci d'expliquer de façon synthétique le rapport entre le projet professionnel du candidat et le choix de la formation.

Les activités et centres d'intérêt sont également importants, d'autant plus, lorsque vous postulez pour une formation en alternance.

Nous vous encourageons à indiquer vos différentes expériences professionnelles (stages, emplois étudiants, emplois estivaux, service civique, bénévolat, etc.), ainsi que vos activités extrascolaires.

Si votre dossier est sélectionné pour l'entretien de présélection à Carrel, nous attendons de vous une attitude professionnelle lors de ce rendez-vous.

Faites attention à votre tenue et soyez ponctuel !

N'hésitez pas à visionner la vidéo ci-dessous avec nos conseils pour bien candidater :

<https://www.youtube.com/watch?v=NTKqtcGbhVg>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Diplôme	Diplôme niveau 4 obtenu ou en cours d'obtention	Titulaire du Baccalauréat (ou en cours d'obtention)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail Capacité à s'investir.	Autonomie et méthodologie dans le travail. Investissement et réaction face à des difficultés scolaires.	Appréciations sur les bulletins de première et terminale. Résultats obtenus aux questions : "Méthode de travail", "Capacité à s'investir"	Important
Savoir-être	Autonomie, assiduité, implication.	Capacité à s'investir dans sa formation et réagir face aux difficultés. Pas d'absences, retards ou problème de comportements (dissipation, bavardages, ...) dans les appréciations scolaires.	Appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche avenir.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence entre le projet et la formation.	Motivation à rejoindre la formation choisie. Connaissance du contenu de la formation et cohérence avec le projet professionnel du candidat.	Projet de formation personnalisé et cohérent avec la formation. Entretien téléphonique.	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Connaissance du monde professionnel et du secteur d'activité de la formation.	Activité professionnelle ou extra scolaire permettant de justifier de compétences pour la formation et/ou le métier visé.	Activités et centres d'intérêt (stage, emploi étudiant ou estival, association, activité extra scolaire).	Complémentaire

Signature :

Michèle GUIONNET,

Directeur de l'établissement CARREL Centre de formation